

Indicateur d'évolution de la ressource humaine

Représentativité des charges de personnel dans les dépenses d'exploitation. Ce taux permet de mesurer le poids des charges de personnel sur les dépenses de fonctionnement.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
dépenses de personnel	1 086 051,08 €	1 093 617,79 €	1 137 562,70 €	1 247 959,80 €	1 261 527,86 €	1 305 303,07 €	
Ratio	23,14%	24,08%	22,15%	23,13%	22,02%	25,35%	

Ratio : Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

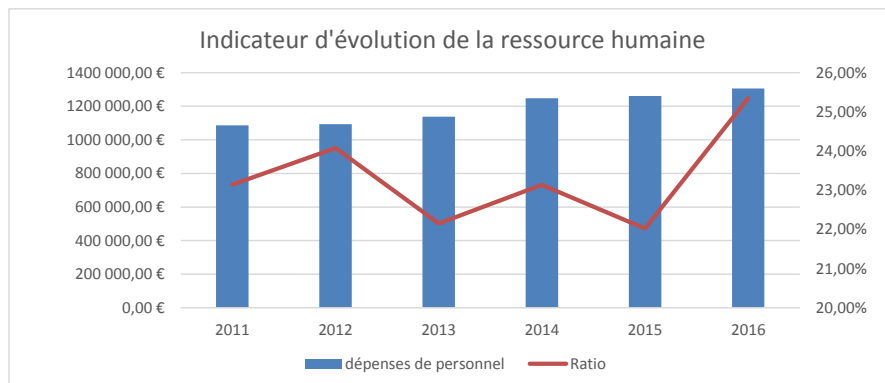


TABLEAU DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE				
pas d'avantage en nature particulier		adhésion au CNAS de la CCPPV		
Date de mise à jour	01/02/2017			
		Catégorie	Nombre	ETP
Directeur Général des Services		A	1	1,00
Directeur des Services Techniques		A	1	1,00
Chargés de Missions		A	4	4,00
Instructeur des Autorisations du Droit des Sols		B	1	1,00
Agent technique services aux communes		B	1	1,00
Secrétariat-Comptabilité		B	1	1,00
Agent technique Gestion des déchets		C	1	1,00
Agent technique Déchetterie		C	2	2,00
Agent technique voirie et bâtiment		C	9	9,00
éducateur des APS (maitre nageur piscine)		B	2	2,00
aide opérateur des APS (maitre nageur piscine)		C	2	2,00
Agent technique piscine		C	3	3,00
Agent d'accueil piscine		C	2	1,50
Agent Relai petite Enfance		B	1	0,60
Agent Relai petite Enfance		C	1	1,00
Agent de ménage		C	1	0,20
embauches prévues en 2017			?	
EFFECTIF TOTAL			33	31,30
agent en longue maladie		C	1	1
stagiaires ou CDD (MNS piscine, accueil)			8	8